

Paris, le 3 mars 2020

Chère présidente, cher président,

MERCI ! Grace à l'activité déployée par les correspondants Amicale-Vie, les présidents des groupes départementaux et toute l'équipe ANR, le challenge Amicale-Vie 2019 a été réussi avec un accroissement de **476 nouveaux adhérents**.

Le président Félix Vézier se joint à moi pour vous remercier encore pour votre investissement personnel dans l'animation de ce challenge qui nous permet d'affirmer qu'avec une volonté sans faille, on peut inverser le cours de l'histoire.

Une preuve éclatante de la confiance renforcée à l'égard de la mutuelle Amicale-vie se trouve dans la présence de la responsable du service CNP partenariat et mutuelles qui nous a fait l'honneur de participer au conseil d'administration AMV du mercredi 26 février 2020.

CHALLENGE AMV 2020

Avec les administrateurs élus, l'ensemble des territoires est représenté au conseil d'administration Amicale-Vie. Ces femmes et ces hommes, président, délégué régional ou administrateur dans leur groupe, apportent leur sensibilité et leur connaissance du potentiel local de développement de l'ANR et de l'Amicale-Vie.

Des informations statistiques, issues de l'institut national INSEE et de la CNAV, vous permettent de mieux connaître le potentiel de retraités de votre département. Je vous invite à consulter le site de la CNAV en suivant ce lien <https://www.statistiques-recherches.cnav.fr/statistiques-en-region.html> vous donnant accès à une mine d'informations relatives à la population des retraités français (répartition par région et par département, minimum vieillesse, pyramide des âges, sexe ...).

Les administrateurs élus sont, sur chaque territoire, les représentants du conseil d'administration AMV qui sont à votre disposition pour animer les discussions et vous aider à mieux connaître les orientations du conseil : n'hésitez pas à dialoguer avec eux !

L'expérience acquise par le challenge AMV 2019, a permis de mieux répartir l'effort national entre les groupes, toutes régions confondues.

Bien évidemment, comme en 2019, ce challenge AMV 2020 sera soutenu par des actions commerciales pour vous aider à réussir les nouvelles adhésions envisagées.

OFFRE 2020 INNOVANTE

Ce challenge ambitieux, 514 nouveaux adhérents, sera réussi grâce à vous et à la mise à disposition des groupes départementaux de moyens supplémentaires financiers et promotionnels. Comme l'an dernier, une enveloppe financière a été mobilisée pour vous doter de moyens de communication variés et performants.

Comme en 2019, une offre tarifaire exceptionnelle est proposée cette année encore pour toute nouvelle adhésion du **1^{er} avril au 31 octobre 2020** (cf. PJ 2).

Une OFFRE 2020 particulièrement innovante car elle offre : « des privilèges et des avantages exclusifs » à tout nouvel adhérent afin de lui témoigner la reconnaissance de l'Amicale-Vie pour la confiance qu'il a manifestée en souscrivant à la garantie-décès.

Pour assurer sa bonne diffusion, de nouveaux supports de communication percutants sont en cours de réalisation et vous seront transmis dans les semaines à venir. Un budget de 500 000€ sur une période de 5 ans a d'ailleurs été approuvé par le conseil d'administration pour ce faire.

ET BIEN PLUS ENCORE EN 2020...

Le conseil d'administration a décidé une **modernisation complète de l'outil informatique de l'Amicale-Vie** qui permettra une simplification des tâches et une meilleure communication entre le siège et les groupes départementaux incluant un accès à une plateforme participative.

De même, **elle permettra à chaque adhérent Amicale-Vie d'accéder à son « espace adhérent »** pour consulter et mettre à jour ses données personnelles, comme l'adresse de son domicile, son numéro de téléphone ou son adresse @mail, tout en respectant **les règles de protection des données personnelles (RGPD)**.

De plus, cette modernisation permettra à notre prestataire informatique de renforcer la sécurité ainsi que la sauvegarde de l'ensemble des données garantissant la poursuite de la continuité d'activité (PCA) en cas de sinistre.

En 2020, notre **programme de formation** sera renforcé afin de permettre à un plus grand nombre de connaître et promouvoir l'Amicale-Vie et son offre exclusive. **Un vrai + pour tous les adhérents ANR.**

Pour financer ces différentes opérations le conseil d'administration s'est engagé, avec volonté, à diminuer les frais fixes de fonctionnement en réduisant notamment le nombre d'administrateurs de 20 à 15 tout en couvrant la totalité du territoire par la représentativité de ses administrateurs. L'organisation plus fréquente de réunions téléphoniques et une communication par mail renforcée viennent compléter ces mesures budgétaires.

Une ambition partagée : grâce à la fidélisation des adhérents amicale-vie, réussir la pérennisation de l'ANR.

Je me tiens à votre disposition pour échanger.

Jean-René Thibaud

A NOTER

1. Vous trouverez, ci-joint, le tableau « **Challenge 2020** » dont les projections tiennent compte des réalités locales en termes de nouveaux adhérents
2. Vous trouverez en pièce jointe les détails de l'**OFFRE 2020** vous permettant ainsi de promouvoir le capital-décès Amicale-Vie de manière originale et avantageuse pour tout nouvel adhérent désirant nous rejoindre.